

Assemblée Générale de l'APA

Association des Pêcheurs d'Antioche

Esplanade du Port -17650 St DENIS d'OLERON

23 mai 2021 à 10h salle de « l'Escale » de St DENIS

Après émargement de la feuille de présence, on compte 50 membres présents ou représentés sur 85 adhérents à l'Association. Le quorum d'1/3 des adhérents inscrits étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer. Le poste de secrétaire étant vacant, Anne-Marie Soulat est désignée pour assurer le rapport de l'Assemblée Générale.

Le Président Jean-Jacques Vigneron souhaite la bienvenue aux participants et remercie de leur présence Monsieur le Maire, tous les adhérents présents et tous les nouveaux ; Monsieur Mouclier représentant le port étant attendu un peu plus tard.

Monsieur Jean-Jacques Olivier, responsable des affaires portuaires au sein du Conseil Municipal est excusé.

Le Président déplore la vie au ralenti, « l'année noire » du club, eu égard à la pandémie COVID, les annulations de pêche ou festives, et souhaite avec optimisme la reprise de nos activités : sorties pêche, concours, réunions du dimanche matin, repas conviviaux, participations aux différentes activités du port et de la ville. Il annonce la participation du club au « tour de l'île » le 9 juillet et notre adhésion à la commémoration Colette Talmon.

Il rappelle la présence de L'APA auprès de l'Office du Tourisme et du Conseil Portuaire.

Intervention de Monsieur Huot, maire de St DENIS :

Monsieur le Maire se dit très heureux de nous retrouver après l'épreuve de la pandémie et se réjouit du dynamisme de l'APA, active et conviviale pour la vie du village, présente aux « Foulées de Chassiron » et aux différentes activités du port. Il s'excuse avec humilité de ne pas savoir pêcher mais se dit très heureux et favorable aux activités du club qu'il félicite pour le nombre important de ses adhérents.

RAPPORT MORAL

Le Président évoque les démissions regrettables de Claudette et Jean-Paul Loyeau.

Il rappelle le peu d'activités du club réalisées durant l'année écoulée et donne les orientations pour la saison 2021. Il remercie Jean-Jacques Artaud pour sa présence et sa participation aux réunions du Conseil Portuaire. Il remercie également Orel Martin pour l'excellent plan de montage du barnum et les adhérents présents pour ce montage ; ses remerciements vont aussi à tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement du club.

Les concours Open Bar Philippe Malsacré et Cuveillier sont maintenus après des parcours compliqués quant aux organisations, mais tout est en bonne voie.

Le Président remercie les participants au Fishing day du 3 juillet.

Les sorties pêches sont maintenues pour la saison sauf aléas de la météo qui pourrait amener à les déplacer. Les patrons pêcheurs sont invités à convier les pêcheurs à pied qui le souhaiteraient dans la mesure du possible.

Dans un but de convivialité, il suggère un regroupement des pêcheurs et un partage des prises en fin de pêche.

Il rappelle l'importance des réunions du dimanche matin riches en informations, en particulier pour les nouveaux adhérents.

Concernant la pêche au thon, le Président souhaite un règlement précis de cette activité. Il remercie Andrée Nouveau et Alain Thévenot qui font un travail énorme pour l'organisation. Il propose de réfléchir à un partage des prises entre les pêcheurs et souhaite que soit réitérée l'excellente initiative de l'an passé, jour du 15 août, où les pêcheurs de thon ont cuisiné avec brio le poisson à partager avec les autres adhérents du club.